



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Relations financières

Question écrite n° 1963

Texte de la question

M. Bernard de Froment attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les demandes de prêts formulées par la Thaïlande et le Chili auprès de la Banque mondiale afin de financer deux gigantesques barrages. Il se fait le relais de certaines inquiétudes quant à l'impact écologique de telles constructions. Il lui demande quelles sont les garanties écologiques fournies par ces pays et si la position française au sein de la Banque mondiale tiendra compte de ces impératifs.

Texte de la réponse

La France, en sa qualité de pays membre de la Banque mondiale, a toujours veillé à ce qu'une extrême attention soit systématiquement portée à l'impact écologique et social de chacun des projets financés par cette institution. C'est pourquoi elle s'est félicitée de la réalisation de missions indépendantes d'experts chargés d'étudier les problèmes environnementaux ou humains soulevés par le projet chilien cité par les honorables parlementaires ainsi que pour d'autres opérations de même nature en Inde et en Thaïlande. Dans cet esprit, il a toujours été demandé aux représentants de la France au conseil d'administration de la Banque mondiale de vérifier avec la plus extrême vigilance, lorsque des projets sont présentés au conseil d'administration, que les problèmes humains et environnementaux ont été préalablement examinés avec soin, et que les moyens de les résoudre de manière rapide et satisfaisante soient identifiés. Le Gouvernement a réaffirmé ces instructions. Un bon équilibre doit être recherché entre les préoccupations portant sur l'environnement et les besoins de développement des pays concernés, qui ne sont pas moins légitimes. C'est la raison pour laquelle la position française a toujours été de rechercher le meilleur moyen de concilier des objectifs grâce à un aménagement et un contrôle appropriés des opérations projetées, sans pour autant adopter une attitude systématiquement négative.

Données clés

Auteur : [M. de Froment Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1963

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1528

Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3533